



**CCCA-BTP**

*Le réseau de l'apprentissage BTP*

# Guide d'accompagnement à destination des CFA du réseau CCCA-BTP

## **BP Menuisier**

*Rénovation pilotée par la 10<sup>e</sup> CPC Bois et matériaux dérivés  
et validée par la CPC plénière le 15 novembre 2013*

### **Evolutions du référentiel Préconisations réseau**

Mise en application du référentiel septembre 2014  
Première session d'examen 2016

Juin 2014

# LE BREVET PROFESSIONNEL MENUISIER

## 1. Les évolutions

---

### 1.1 Les nouvelles orientations du Référentiel d'Activités Professionnelles (RAP)

Le nouveau référentiel conserve les mêmes exigences de formation dans le champ d'intervention traditionnel de la menuiserie et de l'agencement. Cependant, les principales évolutions du RAP portent sur une réalisation plus prégnante des agencements et escaliers (fabrication et pose).

Autres évolutions significatives :

- Une prise en compte plus marquée de la mise en œuvre sur chantier.
- Le renforcement du travail sur les caractéristiques géométriques des escaliers.
- La recherche des caractéristiques géométriques et dimensionnelles par épure, calcul et exploitation de modèles numériques.
- L'intégration des enjeux énergétiques et environnementaux (Grenelle de l'environnement).
- La prise en compte des techniques de fabrication en intégrant les matériaux associés (ouvrages multi-matériaux).
- Le renforcement de la notion de contrôle (approche qualité – performance).
- Une lisibilité accrue sur l'intégration de la S&ST et notamment la gestion de la sécurité sur le chantier : évaluation des risques, prise de mesures de prévention

**Nouveauté : pour chaque tâche, le degré d'autonomie de l'opérateur est indiqué selon 3 niveaux d'implication. Ils sont plus élevés dans la fabrication et la mise en œuvre.**

<b>Sous contrôle</b>	Connaissances et savoir-faire minimaux : le titulaire du diplôme exécute la tâche sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et selon la méthode imposée.
<b>Autonomie</b>	Connaissances et savoir-faire partiels : le titulaire du diplôme maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode.
<b>Responsabilité</b>	Le titulaire de BP Menuisier exerce durant la tâche une responsabilité partielle ou totale : <b>A</b> : des personnels (gestion d'une petite équipe et de la sécurité), <b>B</b> : des moyens (utilisation rationnelle des matériels), <b>C</b> : des produits réalisés (conformité, qualité).

## 1.2 Les évolutions du référentiel de certification

### 1.2.1 Les nouvelles compétences

De nombreuses compétences sont réorganisées, certaines sont séparées et d'autres plus développées. Cela concerne :

- C3 - *Fabriquer*
- C4 - *Mettre en œuvre d'un ouvrage sur chantier*. Cette compétence est maintenant dissociée de la réalisation et fera l'objet d'une épreuve d'examen.
- C5 - *Contrôler*
- C6 - *Maintenir et remettre en état*

### 1.2.2 Les nouveaux apports des savoirs associés

**Nouveautés** : quatre niveaux d'acquisition et de maîtrise des savoirs sont spécifiés :

- **Niveau 1** : niveau d'information
  - **Niveau 2** : niveau d'expression
  - **Niveau 3** : niveau de la maîtrise d'outils
  - **Niveau 4** : niveau de la maîtrise méthodologie
- 
- le confort de l'habitat (**S3** : isolation thermique, à l'eau, à l'air, ...),
  - les principes de la performance énergétique des bâtiments,
  - l'approche environnementale de la construction et les nouvelles réglementations,
  - les nouveaux matériaux liés aux évolutions technologiques, aux nouvelles exigences de performance des bâtiments, à l'éco-construction,
  - l'exploitation de la DAO/CAO et de banques de données numérisées,
  - les caractéristiques géométriques d'ouvrages complexes,
  - les moyens et techniques de relevé, d'implantation, de mise en œuvre sur site et de contrôle,
  - la santé et la sécurité au travail (**S8** la prévention et la sécurité en atelier et sur chantier).

## 1.3 Le Règlement d'examen

Ce nouveau règlement d'examen comporte 6 épreuves validant sept unités de certification :

- Trois épreuves du domaine professionnel dont **E1 décomposée en 3 sous-épreuves** validant 5 unités de certification.
- Trois épreuves du domaine général validant 3 unités de certification dont une **nouvelle unité de langue vivante obligatoire**.

Le ratio entre les deux domaines reste quasiment inchangé :

- 3/4 enseignement professionnel avec 18 coefficients sur 24.
- 1/4 enseignement général avec 6 coefficients sur 24.

### L'épreuve E1 : épreuve technologique

Elle comporte trois sous-épreuves validant respectivement l'analyse technique d'un ouvrage (E.11), la préparation de fabrication et de chantier (E.12) et le rapport d'activité "Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise" (E.13). Concernant cette **sous-épreuve E.13**, elle a pour objectif d'évaluer les compétences liées à rendre compte des activités réalisées dans le cadre des activités de réalisation (fabrication et mise en œuvre sur chantier).

L'ancienne épreuve de construction (réalisation des plans d'exécution) est donc supprimée. La communication graphique est intégrée à la première sous-épreuve (E.11) en tant qu'outil de représentation des solutions techniques et directement associée à leur recherche.

**Points de vigilance** sur l'organisation et les moyens à mettre à disposition des candidats pour l'épreuve :

**E.11** « L'épreuve se déroule obligatoirement **en salle de construction**. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3,
- **les moyens informatiques et logiciels professionnels adaptés.** »

**E.12** L'épreuve se déroule obligatoirement **en salle**. Chaque candidat dispose d'un espace individuel de travail comprenant :

- une table de travail pouvant recevoir plusieurs dossiers de format A3,
- **des moyens multimédias s'ils sont prévus à l'épreuve.**

Pour les sous-épreuves **E.11 et E.12** « *accès éventuels aux sites Internet d'organismes professionnels et fournisseurs* ».

**E.13** « Pour la présentation, le candidat sera guidé pour utiliser les moyens de communication (ordinateur, vidéo projecteur...) les mieux adaptés. »

**La partie sciences appliquées**, jusqu'alors intégrée à l'E1, fait l'objet d'une épreuve à part entière : **E4 "Etude mathématique et scientifique"**.

### L'épreuve E2 : fabrication d'un ouvrage

Sa durée est limitée à 20 heures. Elle se divise en deux parties complémentaires.

**1<sup>ère</sup> partie** de décodage et de recherche liée à l'ouvrage à réaliser intégrant l'ensemble des techniques actuelles de recherche des caractéristiques géométriques et dimensionnelles des éléments d'ouvrages (épure réelle ou réduite, plans, calculs, modélisation numérique, reproduction...). Mise à disposition éventuelle de moyens informatiques et logiciels professionnels adaptés.

**2<sup>ème</sup> partie** consacrée à la fabrication de ces éléments et le montage provisoire ou définitif de l'ouvrage selon sa destination. Utilisation de machines fixes et portatives, pilotage manuel ou à positionnement numérique.

**L'exploitation des centres d'usinage est exclue du champ d'intervention du BP Menuisier.**

**L'épreuve E3 : mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier**

Cette nouvelle épreuve est très attendue par les professionnels au moment où le contrôle qualité devient un des éléments prioritaire sur le chantier en tant qu'indicateur de la performance énergétique du bâtiment. Elle doit permettre de prendre en considération l'ensemble des évolutions des techniques de positionnement spatial, de réglage, ainsi que les matériaux à mettre en œuvre.

**L'épreuve E5 : expression française et ouverture sur le monde**

L'unité U50 « expression française et ouverture sur le monde » englobe les compétences mentionnées dans le référentiel expression et ouverture sur le monde annexé à la note de service n° 93-080 du 19 janvier 1993 (BO n°5 du 4 février 1993) relatif aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement du français et du monde actuel commun à l'ensemble des brevets professionnels.

Les modalités d'examen ne changent pas par rapport au référentiel de 1997.

**L'épreuve E6** : la langue vivante est désormais une épreuve obligatoire.

**4 langues au choix (anglais, allemand, espagnol et italien).**

**La dimension S&ST est intégrée dans les épreuves du domaine professionnel.**

**Le nouveau règlement d'examen du Brevet Professionnel menuisier ne comporte plus d'épreuves facultatives.**

## 2. Les impacts sur l'organisation et les contenus de la formation

---

Cette nouvelle définition du diplôme et les modifications apportées au règlement d'examen (cf. page suivante) ont des conséquences notables sur l'organisation et les contenus de la formation :

- Mettre en place un enseignement relatif à une langue vivante obligatoire.
- Exploitation de la DAO/CAO et de banques de données numérisées.
- Moyens numériques (internet...) pouvant être utilisé dans le cadre de la sous-épreuve E 13 (rapport d'activité).
- Appréhender l'utilisation d'un logiciel volumique métier dédié à la menuiserie-agencement. Ce support peut être utilisé dans le cadre de la sous-épreuve E.11.
- Renforcer les connaissances des techniques liées à la réalisation des escaliers et des ouvrages multi-matériaux (compatibilité des matériaux).
- Renforcer l'enseignement lié aux enjeux énergétiques et environnementaux.
- Développer l'apprentissage des techniques liées à mise en œuvre des ouvrages sur chantier au regard des réglementations en vigueur: état des lieux, relevé, réception de support, implantation, mise en position et réglage, fixation, mise en œuvre des étanchéités, contrôle de conformité, évaluation de la performance (énergétique, acoustique), réception de chantier, etc..
- Intégrer dans la formation la nécessité pour le candidat de rendre compte dans le rapport d'activité support de l'épreuve orale E.13. Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise d'une expérience dans les domaines de la fabrication et de la mise en œuvre sur chantier.
- Intégrer dans les séquences de formation l'approche par les risques permettant leur évaluation. Les apprenants doivent également proposer des mesures de prévention adaptées au risque repéré en s'appuyant sur la maîtrise des principes généraux de prévention.

<b>Brevet Professionnel</b>  <b>MENUISIER</b>	<b>CFA ou section d'apprentissage habilité</b>  <b>Formation professionnelle continue dans un établissement public</b>	<b>CFA ou section d'apprentissage non habilité</b>  <b>Formation professionnelle continue en établissement privé</b>  <b>Enseignement à distance</b>
---	--	--

Épreuves	Unité	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée
<b>Epreuve E.1 :</b> <b>Epreuve technologique</b>		<b>8</b>				
<b>Sous-épreuve E.11 :</b> Analyse d'un ouvrage et choix de solutions technologiques	<b>U.11</b>	<b>3</b>	Ponctuel Ecrit	4 h	Ponctuel Ecrit	4 h
<b>Sous-épreuve E.12 :</b> Préparation d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier	<b>U.12</b>	<b>3</b>	Ponctuel Ecrit	3 h	Ponctuel Ecrit	3 h
<b>Sous-épreuve E.13 :</b> Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise	<b>U.13</b>	<b>2</b>	Ponctuel Oral	35 min	Ponctuel Oral	35 min
<b>Epreuve E.2 :</b> <b>Fabrication d'un ouvrage</b>	<b>U.20</b>	<b>7</b>	Ponctuel Pratique	20 h	Ponctuel Pratique	20 h
<b>Epreuve E.3 :</b> <b>Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier</b>	<b>U.30</b>	<b>3</b>	CCF		Ponctuel Pratique	4 à 6 h
<b>Epreuve E.4 :</b> <b>Étude mathématique et scientifique</b>	<b>U.40</b>	<b>2</b>	Ponctuel Ecrit	2 h	Ponctuel Ecrit	2 h
<b>Epreuve E.5 :</b> <b>Expression française et ouverture sur le monde</b>	<b>U.50</b>	<b>3</b>	Ponctuel Ecrit	3 h	Ponctuel Ecrit	3 h
<b>Epreuve E.6 :</b> <b>Langue vivante</b>	<b>U.60</b>	<b>1</b>	CCF		Ponctuel Oral	10 mn + 20 mn prép

### 3. Les préconisations réseau

---

#### a. Demande d'habilitation CCF

Il convient de demander dès la rentrée 2014, l'habilitation CCF pour ce diplôme. Cette démarche concernera deux épreuves :

- **Epreuve E3** : mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier.
- **Epreuve E6** : langue vivante 2 situations d'évaluation (une de compréhension orale, une de production orale).

Concernant **l'épreuve E3**, la demande d'habilitation permettra de mieux appréhender les modalités et l'organisation des évaluations des apprentis mais surtout de réduire considérablement le coût financier de cette épreuve. Par ailleurs, les espaces devant être mis à disposition pour l'évaluation pourront s'adapter à ceux de l'établissement.

#### b. Actualisation des contenus de formation dans le domaine professionnel

Dans le but de renforcer l'adéquation avec la réalité du terrain, les professionnels ont voulu différencier les activités et les compétences à mobiliser pour la fabrication d'ouvrage, d'une part, et pour sa mise en œuvre sur chantier, d'autre part.

On retrouve donc dans le référentiel deux compétences bien distinctes :

- **C3 FABRIQUER**
- **C4 MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER**

Même si l'activité de pose est prise en compte dans le référentiel actuel, la création d'une compétence et d'une épreuve spécifique dans cette version actualisée amène logiquement le formateur d'atelier à reconsidérer le contenu de sa formation. Plus que jamais, la bonne connaissance par le formateur des activités menées par chaque apprenti en entreprise doit faciliter la mise en œuvre d'une pédagogie adaptée en atelier. Le temps de formation restant identique (5h de technologie, 9h d'atelier), il convient d'anticiper le besoin de chaque jeune par rapport aux activités qu'il met en œuvre en entreprise. Au CFA, aura-t-il davantage besoin de travailler sur la compétence de fabrication ou sur celle de mise en œuvre sur chantier ?

Cette démarche permettra également d'optimiser l'occupation des espaces et les moyens de formation en évitant de multiplier les espaces dédiés aux activités de pose. Celles-ci peuvent être délocalisées (espaces dédiés à la formation MEI, Maçon, plateforme extérieure...). Cependant, cette démarche nécessite de l'anticipation tout en restant vigilant sur l'encadrement des apprentis.

**Les activités de contrôle doivent être renforcées.** Elles ne s'arrêtent pas à la préparation et à la réalisation de l'ouvrage mais elles vont jusqu'à contrôler l'ouvrage installé. Cette approche répond pleinement aux exigences de résultats et de performances attendues sur chantier.



L'analyse des risques doit être totalement intégrée à l'analyse des situations de travail et d'apprentissage proposées aux apprenants.

### **Enseignement Dessin, études des constructions**

Il est impératif d'actualiser le contenu de formation DEC en proposant aux jeunes des apprentissages adaptés aux évolutions techniques et professionnelles de son domaine d'intervention:

- Renforcer l'utilisation de **l'outil numérique** pour étudier des dossiers techniques et élaborer des documents d'exécution.
- Assurer des fonctions ponctuelles de représentation simple ayant trait à l'exécution du travail quotidien.
- Préparer sa réalisation dans l'étude, la préparation, l'organisation de fabrication et la mise en œuvre sur chantier.
- Contrôler les plannings, rendre compte et proposer les dispositions nécessaires au respect des délais.
- Echanger avec les **autres intervenants** et effectuer les choix nécessaires à la réalisation.

**Développer l'utilisation du logiciel ALLPLAN.** Celui-ci facilite la visualisation des interactions entre les métiers par le biais de la maquette numérique BIM (Building Information Modeling). Il peut également servir de plate-forme interactive en intégrant des plans réalisés sur différents logiciels spécifiques métiers. Le pilotage et/ou la coordination peut être réalisé par le formateur DEC.

La réalisation d'un rapport d'activité professionnelle est un des outils de prise en compte de l'expérience professionnelle. Il recèle des potentialités formatives qui méritent d'être exploitées en croisant les approches disciplinaires, en se concertant entre formateurs, pour construire collectivement la démarche et les activités de formation.

Au regard de ces préconisations axées sur la collaboration et la coordination entre les formateurs du domaine professionnel (atelier, technologie et DEC), il est souhaitable de **ramener l'enseignement DEC à 4 h par semaine**. Par ailleurs, dans le cadre d'un travail sur des problématiques transversales (exemples : pathologie du bâti, planification, travail sur maquette numérique...), il est envisageable de programmer des séquences d'apprentissage en division. Cette organisation pédagogique doit faciliter les interactivités entre les métiers et se rapprocher des situations de travail vécues sur chantier.

**Actualiser, en collaboration avec les entreprises, la stratégie de formation alternée** en intégrant l'ensemble des évolutions et préconisations évoquées dans ce guide d'accompagnement. Après une phase d'appropriation du nouveau référentiel par l'équipe pédagogique, un groupe de travail composé d'entreprises formatrices et de formateurs du domaine professionnel devra coordonner et organiser les contenus de la formation.

## c. Actualisation des contenus de formation dans le domaine général

### 1 - Mathématiques et sciences appliquées

Pour le BP MENUISIER, il n'y a pas de modification notable.

L'unité « étude mathématique et scientifique » englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans les modules 4.332 du référentiel de mathématiques et niveau 3 du référentiel de sciences physiques annexés à l'arrêté du 3 avril 1981 fixant les domaines généraux communs à l'ensemble des brevets professionnels.

Une partie du référentiel professionnel pourra être traitée comme **des sciences appliquées**. Le formateur de sciences s'appuiera alors sur les **S3 et S4**.

Dans le prolongement des réunions organisées en juin/juillet par le CCCA BTP suite à la rénovation des Brevets Professionnels, des journées de travail consacrées aux mathématiques et aux sciences seront organisées en septembre. Elles auront pour objet d'actualiser la stratégie de formation en ce qui concerne l'enseignement des mathématiques et des sciences, notamment appliquées, sous le pilotage de la direction de la formation.

### 2 - Expression Française et Ouverture sur le Monde

Les Instructions Officielles en **Brevet Professionnel** sont maintenant assez anciennes et n'ont pas été rénovées à l'occasion des dernières refontes. Elles laissent une large latitude au formateur et lui permettent de préparer les apprentis à l'épreuve ponctuelle sans véritablement dissocier « Expression française » et « Ouverture sur le monde ». La liberté de choix des thèmes d'étude permet ainsi de déployer **une approche interdisciplinaire** s'appuyant sur les **capacités transversales** (« s'informer, analyser », C1), (« communiquer », C7) à faire acquérir. Au sein des référentiels rénovés, un certain nombre de compétences et de savoirs associés permettent cette résonance (cf. annexe 1).

### 3 - Langue Vivante (*anglais, allemand, espagnol ou italien*)

L'épreuve a pour objectif de tester l'aptitude du candidat à converser dans une langue étrangère.

#### **Si évaluation ponctuelle :**

Evaluation orale (durée 10 minutes) précédée d'une préparation de 20 minutes. Cette épreuve prend la forme d'un entretien pouvant être réalisé à partir d'un texte ou d'un document commercial.

#### **Si contrôle en cours de formation :**

L'évaluation s'effectue sur la base de deux situations d'évaluation correspondant aux deux capacités suivantes : compréhension orale et expression orale.

Ces capacités fondamentales impliquent la maîtrise en situation opératoire des contenus grammaticaux et lexicaux du référentiel de langue vivante étrangère ainsi que de la terminologie relative au domaine professionnel considéré.

**d. Répartition disciplinaire hebdomadaire moyenne** (cf. annexe 2)

Toutes les préconisations évoquées ci-dessus entraînent une actualisation de la répartition hebdomadaire moyenne et questionnent le nombre d'heures par discipline et par stage.

**1 - Mathématiques/sciences : 7h00 par semaine** confiées prioritairement à un même formateur et à répartir entre les deux disciplines.

**2 - Langue vivante : 2h00 par stage** à prélever sur l'EPS et le DEC (1h00 sur chaque).

- Privilégier la pratique de l'oral.
- S'appuyer sur les définitions des épreuves pour le contenu.

	Compétences	Savoirs associés								
S'informer, Analyser	<b>C1.1 : décoder et analyser les documents techniques, les données de définition</b>	<b>S1 :</b> l'entreprise et son environnement	<b>S2 :</b> la communication technique	<b>S3 :</b> le confort de l'habitat	<b>S4 :</b> la mécanique et la résistance des matériaux	<b>S5 :</b> les ouvrages	<b>S6 :</b> les matériaux, les produits et les composants	<b>S7 :</b> les moyens et techniques de fabrication et de mise en œuvre sur chantier	<b>S8 :</b> la santé et la sécurité au travail	<b>S9 :</b> l'organisation et la gestion de fabrication et de chantier
	<b>C1.2 : décoder et analyser les données opératoires</b>		<b>S2.2 :</b> les documents techniques	<b>S3 :</b> le confort de l'habitat					<b>S8 :</b> la santé et la sécurité au travail	<b>S9.1 :</b> l'organisation du processus de fabrication et de mise en œuvre sur chantier <b>S9.2 :</b> la gestion du temps et des délais
	<b>C1.3 : relever et réceptionner une situation de chantier</b>		<b>S2 :</b> la communication technique	<b>S3 :</b> le confort de l'habitat		<b>S5 :</b> les ouvrages	<b>S6 :</b> les matériaux, les produits et les composants		<b>S8 :</b> la santé et la sécurité au travail	<b>S9.4 :</b> la gestion de la qualité
Communiquer	<b>C7.1 : participer à des actions qualité et sécurité</b>		<b>S2.3 :</b> les outils de communication							<b>S9.4 :</b> la gestion de la qualité <b>S9.6 :</b> la gestion de la sécurité
	<b>C7.2 : communiquer avec les différents partenaires</b>		<b>S2.3 :</b> les outils de communication							<b>S9.6 :</b> la gestion de la sécurité
	<b>C7.3 : communiquer avec les différents partenaires</b>		<b>S2.3 :</b> les outils de communication							

## ANNEXE 2

## RÉPARTITION DISCIPLINAIRE HEBDOMADAIRE MOYENNE - Année 2014 - 2015

DIMA											
DISCIPLINES		Français-HG, Éducation artistique	Maths Sciences	Langues	EPS	Total EG	Enseignement techno. et prof. Santé et Sécurité	Découverte des métiers, Élaboration du projet professionnel	Activités individualisées	Total EP	TOTAL
Nombres d'heures par stage	en division	6	4	2	3	15					15
	en section						10	3	2	15	15
<b>TOTAL HEURES FORMATION DIMA</b>		<b>6</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>30</b>

CAP*											
DISCIPLINES		Français-HG	Maths	PSE	Sciences	EPS	Total EG	Enseignement techno. et prof.	Dessin Études des constructions	Total EP	TOTAL
Nombres d'heures par stage	en division	4	3,5	2		2,5	12		3	3	15
	en section	2			2		4	14	2	16	20
<b>TOTAL HEURES FORMATION APPRENTI</b>		<b>6</b>	<b>3,5</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2,5</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>35</b>

MC Niveau V et 2e CAP 1 AN										
DISCIPLINES		Français-HG	Maths Sciences	PSE	EPS	Total EG	Enseignement techno. et prof.	Dessin Études des constructions	Total EP	TOTAL
Nombres d'heures par stage	en division	3	3	2	2	10				10
	en section						21	4	25	25
<b>TOTAL HEURES FORMATION APPRENTI</b>		<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>21</b>	<b>4</b>	<b>25</b>	<b>35</b>

**IMPORTANT**

\* CAP avec projet de poursuite en BP : 2 heures de langues en section prises sur 1h de Français-HG et 1h de Dessin en section

### RÉPARTITION DISCIPLINAIRE HEBDOMADAIRE MOYENNE - Année 2014 - 2015

BP*										
DISCIPLINES		Français Ouverture sur le monde	Maths Sciences	Langues	EPS	Total EG	Enseignement techno. et prof.	Dessin Études des constructions	Total EP	TOTAL
Nombres d'heures par stage	en division									
	en section	6	7	2	2	17	14	4	18	35
TOTAL HEURES FORMATION APPRENTI		6	7	2	2	17	14	4	18	35

MC TER Niveau IV											
DISCIPLINES		Français-HG	Prévention Santé Environnement	Économie Gestion	Maths	Sciences Physique Chimie	EPS	Total EG	Enseignement techno. et prof.	Total EP	TOTAL
Nombres d'heures par stage	en division										
	en section	2	2	2	3	1	2	12	23	23	35
TOTAL HEURES FORMATION APPRENTI		2	2	2	3	1	2	12	23	23	35

BAC PRO													
DISCIPLINES		Français-HG Educ. civique	Maths sciences, physique et chimie	Arts appliqués, culture artistique	Langues	Prévention Santé Environnement	Économie Gestion	EPS	Total EG	Enseignement techno. et prof.	Total EP	Accompagnement personnalisé	TOTAL
Nombres d'heures par stage	en division	4	4	1	2	1	1	3	16				16
	en section	2	2						4	12	12	3	19
TOTAL HEURES FORMATION APPRENTI		6	6	1	2	1	1	3	20	12	12	3	35

\* Modifications : chiffres en bleu